

DROIT DE LA FAMILLE

COUPLE - ENFANT - PATRIMOINE

N° 11 - NOVEMBRE 2009

14^E ANNÉE - ISSN 1270-9824

Notamment ce mois-ci :

> FOCUS

73 Droit international privé

La famille saisie par l'Union européenne : les successions transfrontalières

par Marie LAMARCHE (p. 3)

> COMMENTAIRES

137 Divorce

Recevabilité de la demande en partage complémentaire d'une dette commune omise dans l'état liquidatif homologué

par Virginie LARRIBAU-TERNEYRE (p. 58)

142 Filiation

Le caractère déstabilisateur de la contestation de filiation et le but strictement financier de celle-ci peuvent participer du motif légitime de ne pas ordonner une expertise biologique

par Pierre MURAT (p. 61)

143 Successions

Article 918 du Code civil : précision de la notion de « successibles »

par Bernard BEIGNIER (p. 62)

145 Curatelle

Garantie entourant la mise sous curatelle renforcée

par Ingrid MARIA (p. 63)

SOUS LA DIRECTION DE :

Bernard BEIGNIER
Virginie LARRIBAU-TERNEYRE
Pierre MURAT

Repère 10
Alertes 73 à 82
Dossier 13 à 52
Commentaires 136 à 149

DOSSIER

13 La Convention internationale des droits de l'enfant vingt après

Commentaire article par article

Dossier par

Adeline GOUTTENOIRE

professeuse à l'université Montesquieu Bordeaux IV,
directrice de l'Institut des mineurs

Christophe GRIS

doctorant au CERFAP

Mickaël MARTINEZ

doctorant au CERFAP

Bertrand MAUMONT

doctorant au CERFAP

Pierre MURAT

professeur à l'université Pierre-Mendès France, Grenoble II (p. 11)

Lors de son adoption, le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant a, dans l'ensemble, reçu un accueil très enthousiaste comme en témoigne les nombreuses réactions qu'elle a suscitées tant dans les médias que dans les différentes institutions publiques ou privées concernées par les droits de l'enfant. De manière générale, l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance, au sens large, a été pris d'une sorte de frénésie visant à promouvoir les différents droits de l'enfant, comme si on réalisait, tout d'un coup que l'enfant était un être doué de parole et de raison...

Vingt ans plus tard que reste-t-il de cet enthousiasme ? La CIDE a-t-elle été à la hauteur des espoirs qu'elle avait suscités ? A-t-elle su, à l'inverse, éviter les risques que certains avaient pronostiqués ?

Sommaire

P. 1 Repère

CIDE : on n'aime ou on n'aime pas, mais on ne peut ignorer... n° 10

P. 3 Alertes n° 73 à 82

P. 11 Dossier

La Convention internationale des droits de l'enfant vingt ans après.....	n° 13
Article 1 ^{er} : Définition de l'enfant.....	n° 14
Article 2 : Non-discrimination.....	n° 15
Article 3 : Intérêt supérieur de l'enfant.....	n° 16
Article 4 : Obligations des États.....	n° 17
Article 5 : Droits parentaux et droits de l'enfant.....	n° 18
Article 6 : Droit à la vie.....	n° 19
Article 7 : Droit à une identité et droit de connaître ses parents.....	n° 20
Article 8 : Droit au respect de son identité et de ses relations familiales.....	n° 21
Article 9 : Maintien du lien de l'enfant avec ses deux parents.....	n° 22
Article 10 : Regroupement familial.....	n° 23
Article 11 : Lutte contre les déplacements illicites d'enfant.....	n° 24
Article 12 : Droit d'expression.....	n° 25
Article 13 : Liberté d'expression et d'information.....	n° 26
Article 14 : Les libertés de l'esprit.....	n° 27
Article 15 : Liberté d'association.....	n° 28
Article 16 : Droit à la vie privée.....	n° 29
Article 17 : Médias.....	n° 30
Article 18 : Coparentalité.....	n° 31
Article 19 : Protection de l'enfant contre les maltraitances dans le cadre familial.....	n° 32
Article 20 : Droit à une protection de remplacement pour l'enfant privé de son milieu familial.....	n° 33
Article 21 : Conditions de l'adoption.....	n° 34
Article 22 : Enfant réfugié.....	n° 35
Article 23 : Enfant handicapé.....	n° 36
Article 24 : Droit à la santé.....	n° 37
Article 25 : Droits de l'enfant placé.....	n° 38
Article 26 : Droit à la Sécurité sociale.....	n° 39
Article 27 : Droit à un niveau de vie suffisant.....	n° 40
Articles 28 et 29 : Droit à l'éducation.....	n° 41
Article 30 : Enfant appartenant à une minorité.....	n° 42
Article 31 : Droit aux loisirs.....	n° 43
Article 32 : Protection contre l'exploitation économique.....	n° 44
Article 33 : Protection contre la drogue.....	n° 45
Article 34 : Exploitation sexuelle.....	n° 46
Article 35 : Traite des enfants.....	n° 47

Article 36 : Protection contre toutes formes d'exploitation.....	n° 48
Article 37 : Peines pénales.....	n° 49
Article 38 : Conflits armés.....	n° 50
Article 39 : Réadaptation des enfants exploités.....	n° 51
Article 40 : Responsabilité pénale.....	n° 52

Commentaires

P. 57 Mariage

● Nullité

Où la recherche d'un avantage fiscal ne peut caractériser une intention matrimoniale..... n° 136

P. 58 Divorce

● Convention définitive

Recevabilité de la demande en partage complémentaire d'une dette commune omise dans l'état liquidatif homologué..... n° 137

● Prestation compensatoire en rente

L'équivalence des revenus du débiteur et du créancier n'est pas un avantage manifestement excessif justifiant la révision de la prestation en vertu de l'article 33 VI de la loi du 26 mai 2004..... n° 138

● Divorce

Demande conjugulée en révision de la prestation compensatoire et en conversion en capital : nécessité de fixer d'abord le montant de la rente révisée..... n° 139

L'indemnité due par un époux pour l'occupation de l'immeuble indivis est due à l'indivision et non au conjoint..... n° 140

Réparation distincte du double préjudice moral sur le fondement des articles 266 et 1382 du Code civil..... n° 141

P. 61 Filiation

● Action en contestation

Le caractère déstabilisateur de la contestation de filiation et le but strictement financier de celle-ci peuvent participer du motif légitime de ne pas ordonner une expertise biologique..... n° 142

P. 62 Successions et libéralités

● Successions

Article 918 du Code civil : précision de la notion de « successibles »..... n° 143
Appréciation de l'intention libérale du testateur..... n° 144

P. 63 Personnes protégées

● Curatelle

Garanties entourant la mise sous curatelle renforcée..... n° 145

● Responsabilité

Capacité contractuelle et capacité délictuelle : exemple de distorsion discuté..... n° 146

● Tutelle

pourquoi faire simple...?..... n° 147

● À noter également..... n° 148 et 149

La Rédaction attire l'attention plus particulière des lecteurs sur l'importance des articles dont le titre est précédé d'un filet